

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
VILLE D'AMMERSCHWIHR

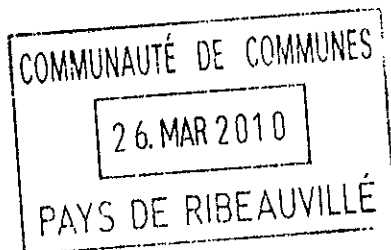
Nos réf. : MW/ACM

Vos réf. :

Correspondant : Martine WARTH

Objet : Schéma de Cohérence Territoriale Montagne
Vignoble et Ried

Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried
Communauté de Communes du Pays
de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLE



Ammerschwihr, le 23 mars 2010

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal n° 04/2010, séance du 22 février 2010, émettant un avis favorable au projet de SCOT Montagne Vignoble et Ried	1	Transmis pour attribution Vous en souhaitant bonne réception, Sincères salutations

Le Maire
Jean-Marie AMMERSCH



Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 février 2010 à 20 heures

Sous la présidence de M. Jean-Marie FRITSCH, Maire

Nombre des conseillers
élus
...19...

Conseillers
en fonction
...19...

Conseillers présents
...15...
+ 3 procurations

Etaient présents : MM.(Mmes) Jean-Marie FRITSCH, Michel FOECHTERLÉ, Jeannine RUHLMANN, Bernard GIRARDIN, André THOMANN, Jean-Marc HEIL, Jean-Yves MARÉCHAL, Jean Marc SIMONIS, Christophe FREYBURGER, Patrick SIBLER, Liliane KAUFFMANN, Antoinette FREYBURGER, Frédéric NAUDIN, Paul BETZ, et Béatrice THOMAS.

Etaient représentés : M. François GRÖNDAHL qui a donné procuration de vote à M. Michel FOECHTERLE, M. Dominique MEYER qui a donné procuration de vote à M. Bernard GIRARDIN et Mme Francine HEITZMANN qui a donné procuration de vote à Mme Jeannine RUHLMANN

Etait absent : M. José RIBEIRO

**04/2010 – PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE MONTAGNE
VIGNOBLE ET RIED - AVIS**

Le Maire rappelle à l'assemblée,

Que le Schéma de Cohérence Territoriale Montagne-Vignoble-Ried couvre un périmètre composé des Communautés de Communes de la vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé, ainsi que la commune de Niedermorschwihr, soit 27 communes au total.

Que l'élaboration du SCOT Montagne - Vignoble – Ried a été prescrite en février 2007 et doit permettre de doter le territoire d'un document stratégique capable de répondre aux défis du développement durable, en succédant au Schéma Directeur Montagne-Vignoble-Ried approuvé le 18 juin 1998 et ayant fait l'objet d'une révision partielle approuvée le 10 décembre 2002,

Que de nombreux travaux, de réunions thématiques et techniques ont permis aux élus de s'associer à l'élaboration de ce projet,

Que l'ensemble des documents constituant le dossier a été examiné en séance de travail et qu'il appartient à présent au Conseil Municipal de donner un avis sur le projet tel qu'il a été arrêté par le comité syndical du Syndicat mixte Montagne-Vignoble-Ried par délibération du 4 novembre 2009,

Sur proposition du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,
à l'unanimité

EMET un avis favorable au projet de SCOT Montagne-Vignoble-Ried tel qu'il a été arrêté par le comité syndical du Syndicat mixte Montagne-Vignoble-Ried par délibération du 4 novembre 2009.

Fait à Ammerschwihl, le 1^{er} mars 2010
Pour extrait conforme
Le Maire
Jean-Marie FRITSCH

